

Soleure, le 14 septembre 2021

IG Reform décoration d'intérieur a atteint son objectif – maintenant c'est l'ensemble du secteur qui en a besoin.

L'ancienne profession de décorateur/décoratrice d'intérieur a été repositionnée avec succès, ce qui a donné naissance à la nouvelle formation :

Apprentissage avec CFC de tapissière-décoratrice/tapissier-décorateur

Un profil de poste attrayant pour les personnes douées sur le plan créatif et technique, qui est absolument nécessaire dans cet avenir professionnel.

Maintenant, chaque entreprise est appelée à utiliser les structures de cette formation de base, à les mettre en œuvre et à employer des apprentis, renforçant ainsi la branche - **devenez actif !**

Nous nous souvenons tous de ce terrible début d'année 2015, lors de l'annonce de la suppression du règlement de formation des décorateurs d'intérieurs à partir du 1.1.2016. Un vide s'est emparé du secteur, il était devenu évident pour tout le monde qu'il fallait désormais agir urgemment. Grâce à ses compétences en matière de négociation, une solution provisoire a été négociée avec l'ASRE.

Pendant ce temps, des représentants du commerce, ainsi que des partenaires de l'industrie de distribution et de fabrication, se sont réunis pour fonder l'association indépendante **IG Reform décoration d'intérieur**, qui a également été reconnue par l'ASRE. Sous la direction d'une association neutre, il a été possible de créer une organisation viable afin de développer rapidement la réforme de la profession et de la façonner conformément aux lignes directrices.

Pour **l'IG Reform décoration d'intérieur**, les intérêts des apprentis, des magasins spécialisés et de l'économie dans la création d'une profession aussi attractive que possible ont toujours été au premier plan. Cet objectif est désormais atteint et le programme de formation professionnelle de tapissière-décoratrice/tapissier-décorateur CFC est opérationnel.

En tant que spécialistes du domaine de l'aménagement des espaces, les tapissiers-décorateurs CFC renouvellent, embellissent et personnalisent le cadre dans les espaces intérieurs et extérieurs, dans des bâtiments modernes et historiques. Ils utilisent des matériaux très divers et réalisent des projets dans le domaine des meubles, des sols, des murs et des plafonds.

Rideaux	Assemblage de rideaux et installation de systèmes de rideaux
Rembourrage et meuble	Fabrication de meubles rembourrés, garnissage de meubles, livrer des meubles et des objets et les monter chez les clients. Communiquer avec les clients et les partenaires
Revêtements de sols textiles	Préparer les sols et poser des revêtements de sols textiles.
Tissus sur des surfaces	Poser divers matériaux en teinture murales

L'OrTra Décorateur Suisse est responsable de la mise en œuvre de cette nouvelle formation révisée et se trouve à Einrichten Suisse. Vous trouverez de plus amples informations sur la formation de notre succession professionnelle à l'adresse suivante : <http://decorateur-suisse.ch/index.html>